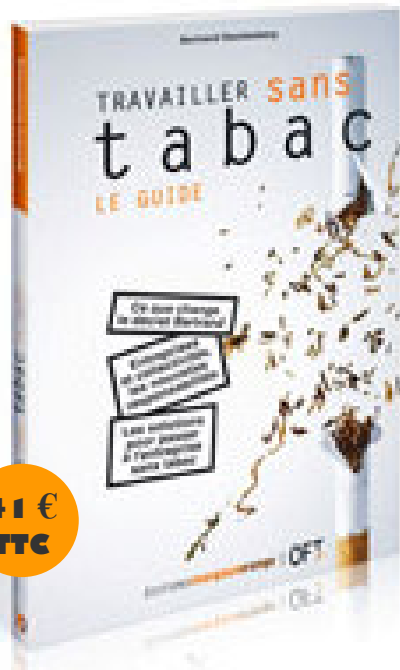


Travailler sans tabac

LE GUIDE

par le Pr Bertrand Dautzenberg, en collaboration avec Fabienne Peretz, 148 pages, format 170 x 240



Le tabac tue chaque année, en France, plus de 60 000 fumeurs et, selon les estimations, entre 3 000 et 6 000 non-fumeurs.

Quinze ans après l'entrée en vigueur de la loi Evin, les évolutions scientifiques, juridiques et sociétales ont mis en évidence ses lacunes et ont conduit à la publication d'un nouveau décret applicable au 1^{er} février 2007.

Ce décret renforce l'interdiction de fumer dans les lieux publics fermés et couverts, et sur les lieux de travail. Les entreprises et les établissements publics ou parapublics français n'ont aujourd'hui plus le choix : ils doivent bannir la fumée de tabac - ce qui signifie plus de cendriers, plus de zones fumeurs improvisées, plus de cigarettes ou de cigares allumés dans les locaux collectifs et dans les bureaux individuels.

L'objectif de cet ouvrage est d'apporter une aide à tous ceux qui doivent faire appliquer ce décret. Médecins et inspecteurs du travail, dirigeants, DRH, membres des CHSCT, infirmières, syndicalistes, salariés ou fonctionnaires y trouveront les raisons du durcissement de la loi, ainsi que de nombreuses informations pratiques pour assurer une transition harmonieuse vers une **entreprise sans tabac**.

TABLE DES MATIÈRES **Le tabac : un produit toxique de consommation courante :** La fumée du tabac : un nuage toxique - Les dangers du tabac pour le fumeur - Les dangers du tabagisme passif - Les bénéfices à attendre de l'arrêt du tabac. **Le tabac : un produit nuisible au travail :** La pollution des locaux - Les nuisances du tabac au travail - Les bénéfices à attendre d'un lieu de travail sans tabac. **La nouvelle réglementation en France :** Le régime juridique avant le décret Bertrand - Les raisons du changement - Le nouveau décret. **Comment devenir un lieu de travail sans tabac :** La méthode pour un lieu de travail sans fumée de tabac - Les outils de mise en œuvre de la méthode. **Informations utiles. Foire aux questions. Testez vos idées reçues. Annexes :** Historique de la stratégie de lutte contre le tabagisme - La loi du 10 janvier 1991 (loi Evin) - Texte intégral du décret du 15 novembre 2006 (décret Bertrand) - Circulaire du 24 novembre 2006 - Circulaire du 27 novembre 2006.

Bon de commande

à renvoyer accompagné de votre règlement à OFT Entreprise - 66 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris

Société : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Service : _____

Adresse 1 : _____

Adresse 2 : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ e-mail : _____

Je commande _____ exemplaire(s) du livre **Travailler sans tabac Le guide** au prix unitaire de **41 € TTC** (38,86 € HT), frais de port et d'emballage compris. Je joins mon règlement de _____ € par chèque bancaire ou postal (je recevrai une facture acquittée dans mon colis).

Date : _____ Signature : _____



OFT ENTREPRISE

66 boulevard Saint-Michel
75006 Paris

www.oft-asso.fr

Téléphone : 01 43 25 19 65

Télécopie : 01 43 25 18 27